



Paris, le 29 avril 2020

## COMMUNIQUÉ

### Un coup d'arrêt qui sonne comme un coup de grâce

C'est avec un grand étonnement que les signataires ont appris la suspension des travaux sur le financement de la psychiatrie, suspension remettant en cause, au-delà de son seul calendrier, l'ensemble d'une réforme pourtant très attendue par les acteurs de la psychiatrie. Ce coup d'arrêt serait-il un coup de grâce ?

Cette annonce, qui s'est confirmée par le report de la réunion du groupe de travail initialement prévue le 23 avril, est particulièrement scandaleuse en pleine période de mobilisation des professionnels engagés dans la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et dans le contexte d'une psychiatrie publique déjà éreintée par vingt années de décrochage financier largement objectivé, connu et reconnu maintes fois par les pouvoirs publics, répétant à l'envi l'antienne du "parent pauvre" de la santé. Déjà en septembre 2018 les acteurs de la psychiatrie avaient alerté sur l'état d'urgence républicaine que connaissait la discipline.

Cette situation contraste pour le moins avec les très nombreuses déclarations émanant de différents niveaux des pouvoirs publics jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat en faveur de la reconnaissance et du respect de la nation vis-à-vis des personnels soignants en général et de la psychiatrie en particulier soulignant la réactivité et le professionnalisme dont ont fait preuve les services de psychiatrie.

.../...

Les signataires tiennent à déclarer leur ferme opposition à ce report sur un motif pour le moins discutable. Une telle réforme ne peut se concevoir que dans une véritable démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés. Cette condition indispensable sera le meilleur garant de leur adhésion à des modalités d'allocation de ressources adaptées aux particularités de la discipline. Il est en effet essentiel que ces modalités dont l'impact sera très structurant sur les organisations assurent une répartition équitable des moyens pour un égal accès à la prévention et aux soins sur l'ensemble du territoire national.

Ils ont encore en mémoire l'engagement qui leur était demandé et auquel ils ont souscrit pour que ces travaux ne souffrent d'aucun retard pour une application dès 2021. Ils se réservent la possibilité de toute action contre une décision totalement en rupture avec le discours gouvernemental qui leur a été tenu, décision dont les conséquences extrêmement délétères ne manqueraient pas au bout du compte d'impacter patients familles et professionnels. Les temps nouveaux ressemblent très étrangement aux temps anciens.

Sadek BELOUCIF

Président du Syndicat National des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)

Marc BETREMIEUX

Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER

Présidente de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Jean-François CIBIEN

Président Avenir Hospitalier, Vice-Président Action Praticiens Hôpital

Michel DAVID

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Michel DAVID

Président de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Pascal MARIOTTI

Président de l'Association des Etablissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Marie-Rose MORO  
Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MÜLLER  
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Marie-Noëlle PETIT  
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD  
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Norbert SKURNIK  
Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Norbert SKURNIK  
Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Jacques TREVIDIC  
Président de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux et Président d'Action Praticiens Hôpital (APH)

Michel TRIANTAFYLLOU  
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)